

ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉE

820

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Éducateur(trice) spécialisée

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Occasionnel ou temporaire

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour

NB D'HEURES PAR SEMAINE

38

SALAIRE (TYPE)

À discuter

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Collégiale

DIPLÔME REQUIS

DEC en technique d'éducation spécialisée

EXPÉRIENCE REQUISE

3 à 5 ans

RÉGION

Montréal

CONTACT

Martine Angell
Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Sous la responsabilité de la directrice générale, l'éducatrice spécialisée apporte un support aux défis particuliers des enfants et soutient l'éducatrice dans l'application des plans de soutien au développement.

TÂCHES

Soutenir les éducatrices qui accueillent des enfants ayant obtenu un diagnostic, en processus de diagnostic, en dépistage ou qui présentent des difficultés ou des troubles de comportements ponctuels.

- En collaboration avec l'éducatrice ; observer l'enfant et faire l'analyse de l'évolution de ses besoins dans une perspective de soutien à son développement ;
- Être à l'écoute des besoins de l'éducatrice afin de lui présenter un plan de soutien favorable à l'adaptation et l'intégration de l'enfant dans la vie de groupe ;
- Élaborer et appliquer, en collaboration avec l'éducatrice du groupe, un plan d'intervention en fonction du rapport du professionnel et conformément à l'orientation du programme éducatif ;
- Supporter l'éducatrice concernée dans l'appropriation de stratégies et d'outils en relation avec le plan d'intervention ;
- Veiller à la santé, à la sécurité, à l'hygiène et au bien-être des enfants par une vigilance constante, par une application rigoureuse des règlements du ministère et des politiques du CPE en vigueur et par un travail d'équipe ;
- Développer une relation de partenariat avec les parents et les partenaires afin de favoriser l'implication de toutes les parties face aux objectifs du plan d'intervention.

QUALITÉS RECHERCHÉES

Exigences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'éducation spécialisée ;
- Expérience pertinente ;
- Absence d'antécédents judiciaires

AUTRE

Environnement de travail

- Deux installations qui reçoivent 60 et 74 enfants quotidiennement ;
- Équipe ouverte et dynamique ;
- Direction proactive ;
- Collaboration avec plusieurs partenaires et ressources externes.

Conditions de travail

- Poste temporaire pour une période de 5 mois, avec possibilité de permanence ;
- Horaire : 37.5 heures par semaine, 5 jours par semaine, variable en fonction des besoins réels ;
- Salaire : Selon l'échelle salariale proposée par le ministère de la Famille ;